

La municipalité rend compte de son mandat

IV. - Les œuvres sociales scolaires



Centre de vacances. Baignade à la piscine de la Motte.

Dès son origine, la municipalité à direction communiste avait envisagé la création des œuvres sociales scolaires. C'est pourquoi l'une de ses premières décisions en 1947 fut de fonder une véritable caisse des écoles avec pour mission d'aider l'enfance et la jeunesse dans la poursuite de leurs études.

C'est alors que se posèrent les problèmes de fournitures scolaires et de matériel éducatif, gratuits pour l'essentiel, les problèmes de restaurants à repas complets. Il fallut penser aussi à l'organisation des loisirs de vacances.

Tout ce réseau d'œuvres salutaires a pris en 20 ans des proportions considérables.

Qu'on en juge par ces quelques comparaisons chiffrées. En 20 ans, les effectifs scolaires sont passés de 3.000 à plus de 10.000. Le nombre des écoles de 5 à 28.

Le budget de la caisse des écoles qui était 5.700.000 AF dépassa aujourd'hui 130.000.000 AF.

La municipalité ayant périodiquement augmenté ses subven-

tions à la caisse des écoles, il a été possible dans ces conditions d'accroître les activités, de les varier et de satisfaire au maximum aux besoins de la jeunesse.

Notre étude, aujourd'hui portera plus particulièrement sur les efforts réalisés depuis 1965, c'est-à-dire sur le mandat qui s'achève et sur lequel les électeurs et les électrices pourront juger l'œuvre de la municipalité.

Les centres de vacances

Etablis dans le département de l'Isère, à des altitudes variant entre 500 et 1.000 mètres, ils représentent aujourd'hui un riche patrimoine pour notre commune. Les propriétés acquises à Presles, au Touvet, à La Motte-les-Bains (13 ha au total) ont été améliorées d'année en année. Elles reçoivent chaque année une moyenne de 1.200 enfants de 6 à 14 ans, dans des conditions confortables. Ce nom-

bre accuse une augmentation de 150 par rapport à 1965.

Il n'est pas inutile de rappeler les bienfaits des changements d'air et les buts éducatifs des vacances à la montagne.

Depuis quelques années, l'expérience des camps d'adolescents (de garçons et de filles) a été faite et poursuivie avec succès.

Pour parfaire cette organisation la municipalité a élaboré un projet de classes de neige à Ornon - en Oisans et dont la première tranche doit se réaliser en 1971. Ce projet permettra également le fonctionnement d'un centre de vacances pendant l'été.

Les restaurants scolaires

On sait les services immenses qu'ils rendent à la population. Combien de mères de famille travailleuses n'ont pas le temps de préparer des repas convenables pour le déjeuner ! Fort heureusement l'école est là avec son restaurant, ses menus étudiés et copieux... et ses tarifs particulièrement avantageux.

Ainsi la municipalité et la caisse des écoles assurent la gestion de 10 restaurants scolaires à laquelle s'ajoute depuis un an celle de la demi-pension du CES. Une moyenne de 2.500 repas sont servis chaque jour (contre 1.500 en 1965), et dans ce nombre 200 adultes environ (personnel de service et personnel enseignant) bénéficient de cette organisation.

Ajoutons que les enfants de familles en difficulté (chômage, maladie...) bénéficient de gratuité ou demi-gratuité.

Fournitures scolaires

Les rentrées des classes sont de plus en plus coûteuses pour les parents. L'augmentation des prix affecte aussi bien les vêtements, les articles d'écolier que les assurances ou les cotisations diverses.

Dans ce domaine également, la caisse des écoles, par sa bonne politique d'aide à l'école laïque, apporte une aide sensible aux familles.

Elle a distribué cette année environ 20 millions d'anciens francs de livres, cahiers, matériel éducatif, matières premières pour le travail manuel.

Elle n'a exigé en contre partie que des cotisations minimales dont nous parlerons plus loin.

L'effort financier doit être sans cesse accru en raison de l'augmentation des effectifs (400 élèves en moyenne de plus chaque année) et bien entendu de l'augmentation des prix.

A la caisse des écoles où on achète chaque année pour près de 80 millions d'AF de marchandises diverses, on est bien placé pour apprécier la « stabilité » des prix promise par les gaullistes-centristes.

Des problèmes nouveaux

Depuis le début du mandat qui

s'achève, la municipalité a dû régler des problèmes nouveaux. En collaboration avec des organisations laïques comme les CEMEA, les Francs et Franches Camarades, elle a poursuivi la formation des moniteurs et monitrices de centres de vacances, elle a continué à faire fonctionner un patronage laïque municipal, elle a encouragé et aidé à la création de deux autres patronages au quartier Berthe d'une part, à F-Durand d'autre part. Ces patronages intéressent plus de 200 enfants. Pendant les vacances, elle a aidé sensiblement au fonctionnement du centre aéré des Sablettes.

Quand, il y a un peu plus d'un an, le gouvernement supprima la classe du samedi après-midi, il ne s'inquiéta guère de savoir ce que deviendraient les enfants souvent abandonnés à eux-mêmes.

Il pensait sans doute que les municipalités trouveraient des solutions à ces problèmes.

A La Seyne, certes, tout n'a pas été résolu, mais les élus se sont penchés sur la question et des garderies maternelles ont été organisées le samedi après-midi. Elles sont fréquentées par 200 jeunes enfants. Encore un service apprécié par les mamans.

L'organisation des classes de neige se pose depuis plusieurs années. Non pas comme le diront des grincheux, parce que c'est une mode, mais la facilité des transports permet aujourd'hui d'emmener des enfants à l'air pur, alors que dans les villes il faut lutter contre la pollution. L'expérience a prouvé aussi que l'oxygène a des influences bénéfiques à la fois sur le développement physique et sur les progrès intellectuels. Il faudra donc développer ces œuvres magnifiques que sont les classes de neige. Plusieurs centaines d'enfants de nos écoles avec leurs maîtres et maîtresses y ont déjà participé depuis 3 ans. Ils ont certainement gardé le meilleur souvenir de leur séjour à Ornon - en - Oisans où, comme nous l'espérons, vont bientôt s'édifier des constructions sur des terrains acquis par la ville.

On voit donc l'étendue et les bienfaits des réalisations municipales dans le domaine scolaire. Aussi, notre bonne ville de La Seyne fait-elle beaucoup d'envieux. Mais il est évident que dans la société actuelle il n'est guère possible d'offrir gratuitement la multitude des avantages énumérés.

Les familles participent aux dépenses. Voyons comment.

Les participations familiales

Elles n'ont pas varié beaucoup depuis quelques années. Les séjours de vacances à la montagne restent fixés à 130 F. Les séjours en classe de neige à 170 F, pour 25 jours. Les prix des repas dans les écoles primaires sont toujours à 2 F, ceux de l'école des Beaux-Arts et du CES restent fixés à 2,40 F. Les participations familiales pour attribution des fournitures scolaires varient de 2 à 25 f, suivant les classes suivies.

Il serait bien difficile de consentir des avantages encore plus substantiels.

Les élus de la municipalité sortante persisteront dans la même voie. Ils ont ainsi conscience de restituer aux contribuables seynois une part (quelquefois très importante) de leurs impôts.

Sait-on par exemple qu'une famille de 3 enfants (8, 12 et 17 ans, par exemple) fait une économie d'environ 50.000 AF sur les livres scolaires ?

Qu'un enfant qui paie 2 F, son repas quotidien au restaurant permet une économie de 4.000 anciens francs par mois à ses parents... et pour l'année ? Que chacun fasse ses comptes en fonction du nombre des enfants.

Seynois et Seynoises attention !

Mais nous tenons à prévenir les familles d'être vigilantes. Ce qui est acquis par elles est toujours menacé par la politique du pouvoir qui donne de moins en moins pour les œuvres sociales scolaires.

Et ce pouvoir cherche en ce moment même des complices pour défendre sa politique d'austérité.

Des combinaisons se trament dans l'ombre avec des soi-disant démocrates dont le but est de détruire une œuvre magnifique élaborée patiemment depuis plus de 20 ans. Nous ne manquerons pas d'alerter la population laborieuse dans les jours qui viennent sur ces agissements et les ministres projets de la réaction et des professionnels de la division.

par Marius AUTRAN
adjoint au maire